



Municipalité
de Bursinel

PRÉAVIS MUNICIPAL no 2 - 2023

Point à l'ordre du jour du Conseil Général du 14 juin 2023

Commission de Gestion

Délégué municipal : Vincent Burnier

Objet : Comptes communaux 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'avantage de vous soumettre, pour approbation, sa gestion durant l'année 2022.

1. Résultat du compte de fonctionnement 2022

	Comptes 2022	Budget 2022
Charges	4 079 379.64 CHF	3 680 361.00 CHF
Revenus	4 086 831.37 CHF	3 681 410.00 CHF
Excédent de revenus	7 451.73 CHF	1 049.00 CHF

Les comptes 2022 bouclent avec un excédent de revenus de CHF 7'451.73.

2. Commentaires

La situation financière actuelle de la commune est saine. La hausse de revenus globaux et le résultat positif de l'exercice 2022 sont très majoritairement dus à la vente des actions de la Romande Energie. Un résultat exceptionnel de CHF 491'000.00 a été enregistré (compte 22.4249). Cet argent sera utilisé en 2023 dans le cadre des travaux de rénovation du CIDB.

2.1. Impôts

		Comptes 22	Budget 22	Comptes 21	Comptes 20
21	Impôts	2 429 772	2 767 000	2 502 194	2 752 878
21.400	Impôt PP sur le revenu	1 210 272	1 540 000	1 293 299	1 483 845
21.400.1	Impôt PP sur la fortune	517 752	600 000	456 448	801 241
21.400.3	Impôt à la source et frontaliers	10 093	9 500	9 376	8 184
21.400.44	Impôt sur la dépense (étrangers)	249 327	250 000	221 081	207 092
21.401	Impôts personnes morales	56 107	20 000	15 678	9 557
21.402	Impôt foncier	145 146	144 000	143 109	139 471
21.406	Impôts chiens-divertissements	4 548	3 500	4 335	3 443
21.410	Patentes	3 265		2 993	2 645
21.422	Impôts: intérêts moratoires	9 716	40 000	20 318	22 146
	Recettes de l'impôt	2 206 226	2 607 000	2 166 636	2 677 625
21.404	Droits de mutation	66 165	80 000	162 200	61 571
21.405	Impôts successions et donations	60 935		3 500	
21.441	part. recettes cant (gains immob)	96 447	80 000	176 858	13 683
	Recettes conjoncturelles	223 546	160 000	335 558	75 253
	taux d'imposition	62		62	65.5
	Point d'impôt	35 650		34 637	35 850
	nombre d'habitants	507		517	494

Les recettes fiscales globales (compte 21) se montent à CHF 2'429'771.88. Elles sont en baisse de CHF 74'422.32 par rapport à 2021 et significativement en dessous du budget. Les habitants espérés ne sont pas encore arrivés.

Malgré quelques départs et des décès, les recettes de l'impôt sont en hausse par rapport à 2021, principalement grâce à l'impôt sur la fortune et l'impôt sur les personnes morales.

Moins de transactions immobilières ont impliqué une baisse des recettes conjoncturelles (CHF 223'546 en 2022 contre CHF 335'558 en 2021), mais néanmoins au-dessus du budget.

2.2. Péréquation

		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Comptes 2020
Compte					
22.352	Péréquation Intercommunale	619 828	750 000	587 354	738 417
61.351	Police Coordonnée	86 972	99 000	86 480	91 523
72.351.11	Cohésion sociale	709 741	1 060 000	742 379	929 127
	Facture sociale	1 416 541	1 909 000	1 416 213	1 759 067
	En pourcentage des impôts	58.3%	69.0%	56.6%	63.9%

Nous avons bénéficié cette année encore d'un retour sur le paiement des acomptes de la péréquation, cohésion sociale et réforme policière. Les acomptes demandés pour 2022 se basent sur l'exercice 2020 qui avait été très positif et pour lequel le taux d'imposition était encore de 65.5. 58.30% de nos rentrées fiscales ont servi à payer la facture sociale compte 56.6% en 2021. Cette légère augmentation est principalement due à la hausse de la valeur de notre point d'impôt.

3. Bilan

	Bilan 31.12.2022	Bilan 31.12.2021
1 Actifs	8 908 711	8 535 265
10 Disponibilités	1 089 689	379 965
11 Débiteurs	1 123 781	918 924
12 Patrimoine Financier	4 534 829	4 728 371
13 Transitoires	463 291	648 700
14 Patrimoine Admin	1 689 621	1 842 805
15 Prêts et Capitaux de dotation	7 500	16 500
2 Passifs	8 908 711	8 535 265
20 Engagements courants	359 692	177 474
22 Dettes à moyen et long terme	5 810 000	5 810 000
25 Transitoires	99 579	110 044
28 Réserves	1 922 181	1 727 938
29 Capital	709 808	709 808
Excédent	7 452	

Les disponibilités ont augmenté suite à la vente des actions de la Romande Energie. Ces liquidités seront en partie utilisées pour financer les rénovations du CIDB.

Le Patrimoine Financier et le Patrimoine Administratif regroupent les placements, terrains et bâtiments de la commune. Ces postes ont des valeurs relativement prudentes au regard de la qualité et de l'entretien des biens. A noter que les diverses locations de notre patrimoine ont rapporté CHF 608'018.55, dont CHF 221'680.00 pour la Résidence Cosendai (première année d'occupation complète), CHF 152'520.00 pour l'auberge et CHF 40'353.10 pour le parking souterrain. Ces revenus restent à l'entière disposition de la commune.

Les dettes à moyen et long terme sont restées stables en 2022. Il n'y a eu aucune échéance de crédit, CHF 3'000'000.00 seront à renouveler en 2023.

Les réserves incluent les fonds de réserve comptables obligatoires pour les déchets urbains et les égouts (CHF 143'906.05) et les fonds de réserve librement disponibles (CHF 1'778'274.79).

3.1. Amortissements :

Amortissements budgétisés		
3509.331	Parking souterrain	59 000.00
43.331	Routes	50 000.00
	Total	109 000.00
Amortissements extraordinaires du patrimoine financier :		
3501.330	CIDB – crédit d'étude	23 028.15
3510.330	Bâtiment Uvavins	268 000.00
3511.330	Résidence Cosendai	68 364.79
	Total	359 392.94
Amortissements extraordinaires du patrimoine administratif :		
3509.332	Parking souterrain	85 000.00
	Total	85 000.00
	Total des amortissements	553 392.94

Les amortissements obligatoires du patrimoine administratif ont été réalisés pour CHF 109'000.00. Les bons résultats financiers ont permis d'amortir complètement le solde du crédit d'étude du CIDB, d'amortir significativement le Bâtiment Uvavins et d'initier l'amortissement de la Résidence Cosendai. De plus, un amortissement supplémentaire du Parking souterrain a été effectué.

3.2. Fonds de réserve

Prélèvements à fonds de réserve		
9280.45	Fonds de réserve déchetterie	116,75
9280.46	Fonds de réserve épuration	50 009,80
9282.10	Dissolution Fonds COVID	157 611,04
9282.66	Fonds de réserve protection civile	2 544,40
	Total	210 281,99

Attributions à fonds de réserve		
9282.1	Fonds de réserve Tennis	1 500,00
9282.2	Fonds de réserve Petit Calibre	1 500,00
9282.8	Fonds de réserve constructions et projets divers	401 524,43
	Total	404 524,43

En sus des écritures habituelles concernant les fonds de réserve déchetterie et épuration, le fonds COVID a été dissout et transféré au fonds de réserve pour constructions et projets divers (CHF 157'611.04). Ce dernier a également été augmenté de CHF 243'913.39.

A noter qu'avec le changement de méthodologie comptable en 2025, un important travail d'épuration des fonds de réserve sera fait entre 2023 et 2024.

4. Résumé

Le résultat positif des comptes, en grande partie consécutif à la vente des actions de la Romande Energie, nous a permis de faire des amortissements extraordinaires à hauteur de CHF 444'392.94 et d'attribuer un montant de CHF 243'913.39 au fonds de réserve pour constructions et projets divers.

Cette situation plutôt réjouissante l'est également par la continuité de notre gestion très prudente. Malheureusement, à l'avenir, elle dépendra également de facteurs externes que nous ne maîtrisons pas tel que l'augmentation des taux des emprunts qui impacteront négativement les prochains exercices. L'arrivée de nouveaux habitants, l'optimisation des rentrées annexes et une gestion attentive des charges nous permettront de mitiger leurs impacts.

Les comptes ont été acceptés par la Municipalité dans sa séance du 9 mai 2023.

Pour une meilleure compréhension de ceux-ci, nous avons rajouté des commentaires sur les différents postes concernés.

Le contrôle des comptes a été effectué par GF Audit SA, représenté par Christian Jean-Petit Matile à Lausanne, plusieurs exemplaires du rapport sont remis à la Commission de gestion.

En conséquence :

- Vu le préavis municipal No 2 – 2023 du 14 juin,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion,

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vouloir bien :

- Accepter les comptes de la bourse communale 2022, tels que présentés,
- Donner décharge à la Municipalité,
- Donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Vice-Syndic :
Eric George

La secrétaire :
Christiane Gerber



The image shows the official seal of the Municipality of Bursinel, which is circular and contains a coat of arms. The seal is positioned between the two handwritten signatures. The signature on the left is 'E. George' and the signature on the right is 'Gerber'.